



Rencontre avec des bénévoles de L'ADOT (don d'organes) et de l'amicale des donneurs de sang

publié le 12/05/2019

Vendredi 10 mai, les élèves de 3ème ont bénéficié de deux interventions afin de les informer sur les conditions d'un don du sang et sur les étapes d'un don d'organes et de tissus. Ces échanges ont illustré le cours de SVT.

En France, ces dons sont volontaires, gratuits et anonymes. Les besoins en sang nécessitent, en moyenne, 10 000 dons par jour. Les amicales des donneurs de sang organisent les collectes en lien avec l'EFS (Etablissement Français du Sang, en charge des prélèvements) et les donneurs. Deux témoignages sont venus enrichir ces interventions : une personne qui a bénéficié d'une greffe et une personne qui a fait un don du vivant.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.